

Vous avez décidé de soutenir l'action d'ERE43 en prenant une ou des parts à son capital. C'est un acte fort. Vous adhérez aux motivations décrites dans le préambule des statuts :

L'adhésion aux valeurs coopératives :

- la prééminence de la personne humaine, de la démocratie, de la solidarité ;
- l'intégration sociale, économique et culturelle ;
- un multi-sociétariat ayant pour finalité l'intérêt collectif au-delà des intérêts individuels ;
- la responsabilité dans un projet partagé et actif au sein des réseaux coopératifs;
- la transparence et la légitimité du pouvoir ;
- la pérennité de l'entreprise ;
- des réserves impartageables permettant l'indépendance de l'entreprise et sa transmission solidaire entre générations de coopérateurs.

Le projet d'ERE43, mû par :

- une forte sensibilité à l'impact des activités humaines sur l'écosystème terrestre,
- une réflexion sur la compatibilité ou non, de notre mode de fonctionnement avec les limites de cet écosystème,
- une volonté d'action concrète, au quotidien, dans notre environnement proche,
- une attente d'un développement cohérent et acceptable sur le plan environnemental, social et économique.

L'objectif de ERE43 SCIC est de créer une communauté d'intérêts des « producteurs d'Énergie », des « utilisateurs d'Énergie » et des acteurs intermédiaires.

Cette structure se veut innovante par plusieurs aspects :

- Elle ne considère pas l'Énergie comme un simple bien marchand mais comme une propriété collective, à laquelle chacun peut prétendre avoir un accès minimum.
- Elle intervient sur un territoire aisément accessible par le plus grand nombre (bassin départemental). Elle se donne pour ambition de contribuer au développement de ce territoire, par l'organisation des filières liées aux énergies renouvelables (bois, photovoltaïque...).
- Elle crée de l'activité et des emplois dans les métiers des énergies renouvelables.
- Elle permet la confrontation des problématiques liées à des intérêts divergents.
- Elle doit participer à recréer du lien entre espace rural et espace urbain.

Par votre engagement financier, vous témoignez de la confiance que vous inspire ERE43.
Par delà cet apport financier, devenir sociétaire ERE43, c'est participer au collectif, par tous les moyens et disponibilités que vous pourrez accorder.

